

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier

	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	39	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10	10
Total des indicateurs calculables	99		100
INDEX (sur 100 points)	99		100